

Déclaration du groupe ATS sur les questions budgétaires

L'assemblée plénière de ce mardi 10 décembre appelle à porter un regard sur les questions budgétaires. Le groupe ATS prend acte des deux projets d'avis concernant les questions budgétaires liées au contexte national.

La crise politique ouverte par la dissolution de l'assemblée nationale annoncée le 9 juin dernier, l'impossibilité pour le dernier gouvernement de faire adopter la loi de financement de la sécurité sociale et un projet de loi de finance pour 2025 placent notre pays dans une situation d'incertitude. Les documents budgétaires régionaux qui nous sont présentés en sont la conséquence. Ils vont permettre à l'institution régionale de continuer à fonctionner en attendant l'adoption du budget primitif 2025.

Mais les inquiétudes subsistent quant à l'action publique et à la pérennité des politiques régionales engagées. Financement des lycées, engagement de la Région vers la transition climatique, soutien aux mobilités durables, aménagement du territoire, soutien à l'activité économique, lutte contre les inégalités sociales, politique du logement, de la santé, du sport, de la culture...

Nous avons plus que jamais besoin de l'action publique dans une région dont tous les indicateurs sociaux sont au rouge.

Déjà les inquiétudes dans le secteur de l'automobile se multiplient ; les annonces de plan sociaux n'ont jamais été si nombreuses depuis plusieurs années et d'Arcelor à Auchan, en passant par l'agriculture ou la pêche, les travailleuses et les travailleurs de notre région abordent les fêtes de fin d'année sans certitude sur leurs emplois et leurs revenus.

Dans ce contexte, nous voulons souligner toute l'importance de nos services publics, l'action de l'Etat et de nos collectivités territoriales qui doivent réguler, impulser, accompagner. Cela implique des moyens financiers que l'Etat ne peut réduire.

Ce n'est pas la réduction des dépenses de l'Etat qui solutionnera nos difficultés mais au contraire une politique publique interventionniste et volontariste.

Elle nécessite de poser la question de la redistribution, du partage des richesses produites dans la 7ème puissance économique mondiale. Elle nécessite, un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, une politique fiscale différente qui touche davantage les revenus financiers que les revenus du travail. Sans ces choix nécessaires, une politique publique austéritaire ne fera qu'accroître les difficultés pour des milliers de nos concitoyens modestes et déjà précarisés.

Le colloque du CESER « la pauvreté l'affaire de tous » a bien montré récemment les limites des dispositifs d'accompagnement et finalement l'échec de notre système économique qui, depuis des décennies ne réussit pas à lutter durablement contre les sources de la pauvreté.

Nous croyons dans l'action publique régulatrice, dans celle des services publics, cela nécessite d'autres choix budgétaires.